



PROCÈS VERBAL

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi 3 avril 2017, à 19h15, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Président	Martin-Claude Le Blanc	présent
Vice-présidente	Mélanie Valiquette, Christine Simard	présente
	Josée Boucher	absente
	Anne-Marie Lécuyer	présente
	Jean-François Coudé	présent
	Jean-François Lortie	présent
	Marie-Eve Parent	présente
Organisme extérieur (1)	Francis Belzile	absent
Direction d'école (1)	Suzanne Gagné	absente
Personnel enseignant (2)	Richard Bisson	absent
	Manon Houle	présente
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	absente
Personnel de soutien (1)		
Responsable du comité (1)	Cindy Dubuc Représentant de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme	présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h30, monsieur Martin Claude Le Blanc constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 20-2017-04-03

IL EST PROPOSÉ par madame Lécuyer appuyée par madame Simard, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2017
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 2017
4. Parole au public
5. Parole au représentant du CCSEHDAA au Comité de parents
6. Parole au Commissaire-parent

CONSULTATION

ÉCHANGE

7. Suivis
8. Site CSP / onglet CCSEHDAA
9. Service de garde au secondaire
10. Entrée scolaire des élèves HDAA
11. Trousse de bienvenue
12. Convocations aux rencontres

INFORMATION

13. Plan d'intervention unique
14. Parole au public
15. Correspondance
16. Parole aux membres
17. Prochaine réunion
— 1^{er} mai 2017
18. Levée de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 JANVIER 2017

RÉSOLUTION NO 21-2017-04-03

IL EST PROPOSÉ par monsieur Coudé appuyé par madame Lécuyer, d'adopter le procès-verbal du 23 janvier 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2017

RÉSOLUTION NO 22-2017-04-03

IL EST PROPOSÉ par monsieur Coudé appuyé par madame Lécuyer, d'adopter le procès-verbal du 20 février 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Un parent aimerait savoir si nous avons déjà discuté de salle sensorielle aménagée pour les élèves HDAA et elle aimerait savoir si beaucoup d'écoles ont ce genre de salle.

Madame Dubuc apportera l'information en suivi au Comité CSEHDAA.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Le Blanc résume les rencontres du Comité de parents et invite ceux-ci à visiter le site de la Commission scolaire des Patriotes: <http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/proces-verbaux/>.

6. PAROLE AU COMMISSAIRE PARENT

Madame Lécuyer résume la dernière rencontre du conseil des commissaires et les informations se retrouvent sur le site de la Commission scolaire des Patriotes http://csp.ca/wp-content/uploads/2017/02/cc-lc_v16-n07.pdf

CONSULTATION

Néant

ÉCHANGE

7. SUIVI

-Retour sur la résolution 18-2017-02-20 / Services offerts aux EHDAA versus besoin de ces élèves

La réponse à la résolution a été donnée de façon verbale. Elle reprenait les éléments de la réponse écrite indiquée au procès-verbal du 6 juin 2016. Les membres demeurent toutefois insatisfaits de ces éléments de réponse et des nouveaux éléments. Monsieur Le Blanc apportera cette résolution au Comité de parent, et ce point sera en suivi au mois de mai 2017.

SERVICES OFFERTS AUX ÉLÈVES HDAA VERSUS BESOIN DE CES ÉLÈVES

RÉSOLUTION NO 18-2017-02-20

CONSIDÉRANT QUE:

- l'un des mandats du CCSEHDAA est « de donner son avis à la Commission scolaire des Patriotes sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves » ;
- il n'y a aucun outil pour permettre aux directions d'écoles d'énoncer clairement le type et la quantité de ressources manquantes pour leurs élèves ;
- il est présentement impossible pour le CCSEHDAA d'aviser la CSP à savoir s'il faudrait changer ou non un nombre de spécialistes par rapport à un autre, ou quel type de spécialiste est en manque au sein de la CSP.

Il est proposé par madame Valiquette appuyée par madame Simard, que le CCSEHDAA demande à la CSP de mettre en place un outil qui permettrait aux directions d'écoles de répertorier les besoins répondus ou partiellement répondus versus les besoins réels d'un élève. Cela permettra d'avoir un portrait plus juste des ressources nécessaires pour répondre aux besoins des élèves HDAA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Transfert des élèves HDAA vers une autre école (Parole au public avril 2017)

Madame Dubuc a informé, par courriel, le parent présent à la dernière rencontre, et a dirigé les membres au libellé 7.3.1 <http://csp.ca/wp-content/uploads/2015/03/politique-relative-a-l-admission-et-a-l-inscription-des-eleves-annee-scolaire-2017-2018.pdf>

7.3.1 Dans le cas du transfert d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la direction d'école peut, tout en tenant compte des besoins de l'élève, déroger à l'application des critères identifiés à l'article 7.1.2 de la présente politique. Elle motive alors sa décision par écrit et classe la note au dossier de l'élève.

- Accompagnement aux outils TIC (Techniques de l'information et de la communication)

Madame Lécuyer aimerait que l'accompagnement aux TIC soit mieux encadré. Elle apporte aux membres des exemples venant du récit National et du Comité régional Tic-EHDAA et transmet les copies à madame Dubuc.

Madame Dubuc va vérifier si nous avons un document équivalent. Ce point restera en suivi pour le mois de juin.

-Transport

Les lacunes face aux règles des transporteurs qu'un membre a apporté à la dernière rencontre, ont été données à monsieur Pundzius coordonnateur au transport scolaire. Un retour sera fait sous peu. Ce point restera en suivi pour le mois de juin.

8. SITE CSP / ONGLET CCSEHDAA

Ce point sera élaboré à la prochaine rencontre donc reporté en mai et traité avec le point trousse de bienvenue.

9. SERVICE DE GARDE AU SECONDAIRE

Une résolution avait été émise l'année dernière afin de proposer à la CSP un sondage aux parents à savoir si un service de garde leur serait utile au secondaire. Ayant reçu une réponse négative

de la CSP, madame Valiquette revient avec de nouvelles informations concernant l'implantation de plusieurs services de garde au secondaire et parle de la subvention existante venant du Ministère de la Famille. À la demande de madame Dubuc, madame Valiquette apportera un document avec le nom des écoles qui donne ce service aux élèves HDAA. Ce point restera à l'ordre du jour du 1^{er} mai 2017.

10. ENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES HDAA

Comme le membre souhaitant aborder le sujet est absent, nous reportons ce point en mai. Les membres présents se disent satisfaits de l'entrée des élèves.

11. TROUSSE DE BIENVENUE

Les membres aimeraient mettre sur pied une trousse d'informations pour les parents d'élève HDAA. Ils se questionnent aussi de la distribution de celle-ci aux parents concernés. Ce point est reporté à la rencontre de mai 2017. Cette trousse sera jointe au point Site CSP / onglet CCSEHDAA.

12. CONVOCATION AUX RENCONTRES

Monsieur Le Blanc aimerait que les parents d'élève HDAA participent en plus grand nombre aux rencontres du CCSEHDAA. Il demande à madame Dubuc de vérifier la faisabilité d'envoyer une invitation par courriel à tous les parents d'élève HDAA. Ce point sera en suivi à la prochaine rencontre.

INFORMATION

13. PLAN D'INTERVENTION UNIQUE

Madame Dubuc informe les membres qu'il n'y aucune modification apportée au plan d'intervention cette année.

14. PAROLE AU PUBLIC

Concernant résolution 18-2017-02-20 / Services offerts aux EHDAA versus besoin de ces élèves
Le parent propose qu'il serait bon de se regrouper avec les autres Commissions scolaires.

15. CORRESPONDANCE

L'absence de madame Boucher a été motivée par courriel.

16. PAROLE AUX MEMBRES

Comme demandé antérieurement, les membres aimeraient que les réponses aux résolutions
soient écrites. Madame Dubuc prend note de ce rappel.

17. PROCHAINE RÉUNION

— 1^{er} mai 2017

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO 22-2017-04-03

Levée de la séance à 22h. Il est proposé par madame Lécuyer appuyée par madame Parent, de lever la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MONSIEUR MARTIN LE BLANC

Président

CINDY DUBUC

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718